

TENNIS À L'ÉCOLE

En détail le contenu du projet

Développer certaines bases de la pédagogie (on compte les points, on raconte des histoires sur ce que l'on vécu dans les exercices), d'apprendre à collaborer pour atteindre un objectif (les jeux mis en avant prônent cette complémentarité et le besoin de se parler pour "gagner"). Notre démarche vise aussi à lutter contre la sédentarité, à valoriser l'effort et comporte un vrai volet pédagogique et d'apprentissage. Les enfants sont mis dans des conditions de réussite pour l'ensemble des jeux pratiqués. La dimension physique est évidemment présente au travers de jeux d'adresse et de déplacements latéraux et longitudinaux. Que dire également de la perception en 3 dimensions avec des ateliers débutants à l'horizontale et en intégrant peu à peu la dimension d'espace (au-dessus du filet) ou encore le fait de mieux appréhender l'environnement (déplacements d'avant en arrière). Je n'oublie pas certaines caractéristiques de notre sport : gestion des émotions, gestion du stress, du regard des autres. Toutes ces difficultés qui bien appréhendées font grandir. Dans l'école de tennis, le mot école est digne de sens et pour nous il est premier. L'objet de tout cela est de favoriser le bien vivre ensemble, d'agir harmonieusement entre nous et d'ancrer encore et encore des attitudes et des pratiques. Les bienfaits de l'école de tennis, nous souhaitions les amener dans l'école et le "tennis dans l'école" est créé dans ce sens et à cette fin. Il ajoute une dimension supplémentaire qui est celle de la mixité sociale. Là ou dans un club nous ne "touchons" que certains enfants, l'école nous offre la possibilité d'amener notre sport auprès d'enfants qui n'imaginaient pas que se fut possible où qui n'auraient jamais eu l'occasion de le pratiquer. En proposant un projet sur 3 ans c'est un nombre très conséquent d'enfants qui pourront bénéficier de cette action. Le tout dernier point que je voudrai mettre en avant est que ce projet nous offre la possibilité de pérenniser un emploi sportif local, de proximité en même temps qu'une reconversion professionnelle. Cet emploi pour lequel nous avons déjà pris en charge plusieurs formations diplômantes sera complété à la rentrée 2021/2022 de la création d'une mission de service civique pour laquelle nous avons un jeune candidat (18 ans en décembre) qui nous aidera à compléter le dispositif.

Le détail :

Nous l'avons imaginé dans une globalité pour créer une pratique régulière de notre sport depuis la petite enfance jusqu'à l'entrée au collège, en évitant de créer des ruptures, en allant vers un public qui pouvait se croire non concerné par notre sport (trop cher, ...), sans coût supplémentaire pour les familles.

Axe 1: "de la cour au court"

Vise à l'appropriation de compétences autour de la pratique du tennis (le champ de l'activité physique est prioritairement mobilisé, tous les domaines d'apprentissage sont utilement concernés). Effectuer un parcours, participer à un jeu, manier une raquette pour envoyer et recevoir une balle en mouvement, réaliser un échange avec un partenaire ou un adversaire font partie de ces découvertes. Les situations proposées sont évolutives et particulièrement adaptées aux élèves d'école maternelle et de début de cycle 2 dans leur appropriation du temps et de l'espace. Le dispositif s'inscrit dans un cursus pédagogique bien identifié sous la responsabilité du maître/maitresse.

3 principes clés : mise à disposition de ressources pédagogiques à l'attention des enseignants, utilisation du tennis comme outil pédagogique pendant le temps scolaire en tant que:

- Sport favorisant la mixité, la socialisation, le respect des règles, la coordination, la latéralisation
- Support aux apprentissages transversaux (comptage des points...)
- Le développement d'une pratique autonome pendant la récréation

Axe 2: le tennis à l'école.

Le tennis se déplace à l'école et utilise les surfaces existantes, en s'adaptant aux contraintes structurelles ainsi qu'au projet pédagogique de l'établissement. Dans le cas présent, les structures scolaires ne permettant pas cette pratique, c'est sur nos courts que nous accueillons les enfants et leurs enseignants. L'accompagnement est assuré par le personnel de l'école, les enseignants et un membre de notre club (service civique, BPJEPS...). Nous mettons à disposition : du matériel pédagogique, des supports d'informations et de formation, un enseignant professionnel. Le tennis au primaire est un support de choix pour l'enseignant : il permet d'acquérir des connaissances et compétences qui traversent toutes les disciplines de l'école. De plus, il élargit l'éventail des activités physiques et sportives proposées aux enseignants. L'intervention s'intègre dans un projet qui s'adresse à l'ensemble de la classe dans un même temps. L'organisation et les contenus d'enseignement sont menés en concertation étroite entre l'enseignant et l'intervenant.

Axe 3 : le tennis "juste après l'école"

La régularité de la pratique sportive est un élément important de la réussite. Créer une routine de jeu/jour est l'enjeu recherché. Nous avons opté pour utiliser un créneau disponible celui «juste après l'école ». Pour résoudre 2 difficultés (distance, disponibilité des parents), nous avons mis en place un dispositif intégrant les conditions de récupération, accompagnement, prise en charge du goûter, cours et « garderie » si nécessaire. L'accompagnement est réalisé sous la forme d'un « pédibus ». Nous avons débuté par 2 créneaux 'les lundi et jeudi) et en 2024/2025 nous en proposons un tous les jours de la semaine

Axe 4: le tennis au centre de loisirs

En 2021, nous avons pris en charge l'activité « tennis » des vacances sportives de notre commune. Ce n'est que le début de la collaboration avec le Centre qui s'est

traduit en cette fin d'année 2022 par une harmonisation cohérente des activités sportives. Ainsi le centre ne propose pas de tennis en semaine et se concentre sur le mercredi matin pour un total de 30h annuelles de tennis organisées par le Centre mais encadrées par notre enseignant professionnel.

A noter: sur les 3e premières années (2021 à 2024) ce projet a été financé grâce à notre statut de lauréat à l'appel à projet "Impact 2024"

TENNIS À L'ECOLE (résumé)

L'histoire de notre club s'appuie sur les enfants car nous sommes convaincus que l'apprentissage de notre sport et les vertus qu'il véhicule sont une chance pour l'avenir et un atout pour la personne. Entrer dans le giron scolaire nous semblait être le chaînon manquant avec l'idée de créer une régularité, une continuité depuis l'école maternelle jusqu'au CM2.

Notre dispositif actuel (2024/2025) comporte 4 axes:

- le tennis à l'école maternelle "de la cour au court"

2 classes de Moyenne section et 2 de grandes sections. Jusqu'en 2024, tous les cours étaient encadrés par notre moniteur et devaient se dérouler dans l'enceinte de l'école. En 2024/2025 nous essayons de faire que le dispositif puisse être mis en oeuvre sur nos structures couvertes avec un encadrement de 2 moniteurs.

- Le tennis à l'école le tennis décolle :

6 classes concernées pour 7séances chacune, Nous accueillons les enfants et enseignants sur nos courts (pérennité garantie). L'accompagnement jusqu'au club est réalisé avec l'aide de notre éducateur sportif (BPJEPS). L'encadrement et l'animation des groupes est réalisé par 2 moniteurs.

- Le tennis après l'école:

Permettre une routine de la pratique et lever 2 difficultés (distance jusqu'au club et disponibilités des parents) guidaient nos ambitions. Nous avons donc créé 4 créneaux (1/jour) avec récupération et accompagnement des enfants depuis l'école (par notre e-éducateur sportif) à compter de 16h30, gestion des goûters et cours jusqu'à 18h =, moment auquel les parents venaient récupérer les enfants.

- Le tennis au centre de loisirs (multipsorts) :

Le centre de loisirs propose sur 30 mercredis matins une session de tennis pour une douzaine d'enfants inscrits au centre. Depuis 2021/2022 cette activité est encadrée par notre moniteur.